



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Seize le douze avril à dix-neuf heures trente minutes, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers Communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,

MM. Michel SCHIBI, Denis BAUR, Roland BALCERZAK, MMES Viviane WINTERRATH, Brigitte GARSI, M. Patrick BAILY, Mme Katia GENET-MAINCION, M. Gérard THEIS,

MM. Charles DELION, Emile REICHER, Alain IMMER, Guy KREMER, Justin CONRADT, Mme Jacqueline CARON, MM. Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Guy LANGENFELD, Jacques TORMEN, MMES Marie-Thérèse WEBER, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Francis SULTER, Jean WAGNER, Sisto SILVERIO, Alexis SOUCHON, Mme Nathalie SCHNOERING-BLUM, M. Mathieu PETERMANN, Mme Céline CONTRERAS, M. Roger GREULICH, MMES Isabelle RENOIR, Rachel ZIROVNIK, Maria METEAU, MM. Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Mme Sandrine TEITGEN, M. Benoit STEINMETZ, Mme Linda PLASSIART, M. Maurice LORENTZ, Mme Valérie CARDET, M. Jean-Marc VACCARO.

| | | | |
|-----------------------------------|-----------------|---|------------------|
| <u>Absents avec procuration :</u> | Gérard GUERDER | à | Sandrine TEITGEN |
| | Nicole CORTESE | à | Guy KREMER |
| | Christine ACKER | à | Jacqueline CARON |
| | Alieth FEUVRIER | à | Michel HERGAT |
| | Edouard CLEMENT | à | Maurice LORENTZ |

Absents : Bernard SCHILZ, Elisabeth SPIELMANN,

Date de la convocation : 22 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 47
Nombre de membres présents : 40
Nombre de votants : 45

Secrétaire de séance : Mathieu PETERMANN



18. Objet : Budget principal – Exercice 2016

Après avis favorable du Bureau communautaire du 29 mars 2016,

1. Budget principal – exercice 2016

| Budget Principal | Montant |
|--|-----------------|
| Section de fonctionnement | |
| Dépenses et recettes | 39 482 740,41 € |
| Section d'investissement | |
| Dépenses et recettes y compris les restes à réaliser | 33 935 067,84 € |

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le budget primitif principal comme présenté ci-dessus, en précisant que le vote est fait au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, et du chapitre avec une présentation informative des opérations pour la section investissement.

Le Conseil de Communauté accepte à l'unanimité cette proposition.

2. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Il est proposé au Conseil communautaire :

- de maintenir en 2016 le taux de la TEOM à zéro sur les 2 zones communautaires : Hettange-Grande et les 19 autres communes membres.

Le Conseil de Communauté accepte à l'unanimité cette proposition.

3. Fiscalité

Comme évoqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire,

Il est proposé à l'assemblée communautaire de fixer les taux d'imposition pour l'année 2016 comme suit :

| Objet | Bases d'imposition effectives 2015 | Taux 2015 | Bases prévisionnelles 2016 | Taux 2016 | Produit réel 2015 | Produit 2016 attendu |
|-----------------------|------------------------------------|-----------|----------------------------|-----------|---------------------|----------------------|
| CFE | 62 858 775 | 19,31% | 63 671 000 | 20,77% | 12 138 030 € | 13 224 467 € |
| Taxe Habitation | 31 175 577 | 7,70% | 31 897 000 | 7,70% | 2 400 520 € | 2 456 069 € |
| Taxe Foncier Bâti | 64 705 466 | 9,08% | 65 465 000 | 9,17% | 5 875 257 € | 6 003 140 € |
| Taxe Foncier Non Bâti | 529 870 | 3,31% | 535 300 | 3,31% | 17 539 € | 17 718 € |
| Total | | | | | 20 431 346 € | 21 701 394 € |

Le taux de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) sera porté à 20,77 %, conformément au dispositif de majoration spéciale confirmé par la loi de Finances.

Le taux de foncier bâti sera porté à 9,17 % (+1 %) conformément à l'adoption du pacte fiscal et financier 2015/2019.

Les autres taux demeurent inchangés.

Le Conseil de Communauté accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 45
 Abstention : 0
 Contre : 0

Fait à Cattenom, le 13 avril 2016

Le Président,
 Michel PAQUET

Transmis au Contrôle de Légalité à Thionville

Le